

Date de convocation :
03.04.2025

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le trois avril, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *BARBARO Daniel, LAGDER Djamila, Bruno GUILLEMIN, GARRIGUES Stéphanie, Maximilien ANGLADE, , BURBLIS Cécile, Marie Anne MARTINEZ*

Absents : *Christian CASENOVE, Théo BARBARO, CROSBY Daniel*

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N° 17-2025

Objet : Approbation des Procès-Verbaux de mise à disposition de voirie PMMCU

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le présent procès-verbal a pour objet de définir le domaine et les modalités de retour aux communes de l'ensemble des voies relevant du domaine public mis à disposition par la commune PMMCU. Ces biens figurent dans l'actif de PMMCU au compte 217. Tous les biens qui n'ont pas été définis d'intérêt communautaire par la délibération du 27 novembre 2023 précitée font l'objet d'un retour aux communes.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le maire à signer les procès-verbaux et tous les documents affilés à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le 10.04.2025

Le Maire,
Daniel BARBARO



AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/04/2025 066-216601187-20250410-DE_2025_017-DE